



Valaine Blétry-
de Montmollin

L'édito

Tutoyer les sommets

Comme aux grandes heures des compétitions européennes des rouge et noir, Neuchâtel Xamax FCS est redevenu, depuis dimanche, le club de tout un canton. Déjà, on se prend à rêver à d'autres trophées et à de nouvelles victoires: tutoyer les sommets, c'est fou comme ça peut faire du bien!

La confirmation de la promotion du club en Super League a suscité un enthousiasme qu'on espère contagieux. Car si cette victoire replace le canton sur la carte de l'élite suisse du football, elle rappelle aussi que Neuchâtel sait surmonter tous les obstacles par la vision, l'engagement et l'audace de ses acteurs, qu'ils soient culturels, sportifs, économiques ou associatifs. Et que tant le canton que la ville peuvent nourrir des ambitions nationales, voire internationales, dans nombre de domaines. Ainsi, le NIFFF a annoncé que le président de son jury 2018 sera David Cronenberg: le réalisateur de renommée mondiale sera accueilli à Neuchâtel quelques semaines avant d'aller chercher un Lion d'Or à Venise.

Mais en matière de rayonnement, n'oublions pas l'Université de Neuchâtel: l'alma mater se profile comme l'université de l'Arc jurassien, mais elle n'a rien à envier, dans ses domaines de recherche, aux plus grandes institutions. Avec UniHub (lire en page 3), elle aurait l'opportunité de s'ancrer encore mieux dans son canton et dans le paysage national des universités, de renforcer ses interactions avec la population et de collaborer avec les autres institutions de formation et nos entreprises. Un virage à ne pas louper, d'autant que le temps presse! Vision, engagement, audace: c'est ainsi qu'on tutoie les sommets...

Directrice de l'Agglomération



A l'issue du match contre Servette lundi soir à Genève, les «rouge et noir» ont fêté leur promotion avec leurs supporters.

• Photo: Alain Grosclaude, Keystone

Vives félicitations à Xamax

Ils l'ont fait! Les joueurs de Neuchâtel Xamax FCS ont décroché leur promotion en Super League pour la saison prochaine. Le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel tient à adresser au club, à ses dirigeants et à l'ensemble des joueurs «rouge et noir» ses plus vives félicitations et se réjouit de fêter cette promotion avec toute la population le 21 mai prochain au stade de la Maladière.

Six ans après la faillite du club et la relégation en 2^e Ligue interrégionale, Neuchâtel Xamax FCS remporte le titre de Challenge League, et de quelle manière! Invaincus en l'espace de 20 matchs, les «rouge et noir» ont

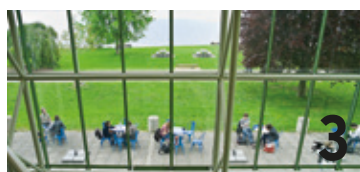
tout simplement survolé le championnat ne laissant aucune chance à leurs adversaires. La Swiss Football League a d'ores et déjà décidé d'octroyer au club la licence pour évoluer en Super League la saison prochaine.

Fondations solides pour l'avenir

Amplement méritée, cette ascension n'est pas le fruit hasard: par leur travail et leur ténacité, par l'importance donnée à la formation, le club neuchâtelois, ses dirigeants et entraîneurs ont su construire une vision à long terme et bâtir des fondations solides pour l'avenir. Une stratégie qui permet au club de signer son grand retour parmi l'élite du football suisse.

Fête populaire à la Maladière

Les autorités communales de la Ville de Neuchâtel se réjouissent de cette magnifique promotion et continueront de mettre à disposition de Neuchâtel Xamax FCS ses infrastructures sportives, en particulier le stade de la Maladière, superbe écrin pour de futures rencontres de haut vol. Elles espèrent que les Neuchâteloises et Neuchâtelois s'y rendront nombreux, et toujours dans un esprit de fair-play et de convivialité. La population est attendue le 21 mai à la Maladière pour une grande fête, organisée en collaboration avec le club. Les détails seront communiqués ultérieurement.



Le Conseil général a déposé une résolution invitant le Conseil communal à s'engager en faveur d'UniLac.



Une semaine de fête et d'échange d'idées pour redonner goût à l'Europe aux jeunes et moins jeunes.



Grâce à une maîtrise rigoureuse de charges, les comptes 2017 de la Ville de Neuchâtel bouclent à l'équilibre.

Publicité



CLIMAX ENERGIES SA
1997-2017

CHAUFFAGE CLIMATISATION ENTRETIEN

- Installations de chauffage à bois, pompe à chaleur, gaz et mazout
- Entretien de brûleurs mazout et gaz
- Dépannages chauffages, optimisation et réglages
- Installation solaires thermiques et entretien
- Rinçages installations radiateurs et chauffage sol

Climax Energies SA Verger 11 2014 Bôle Tél. 032/723 08 08 info@climax.ch www.climax.ch



SPINEDI SA

Administrateur
Hubscher Urs Maître Maçon dipl.

ENTREPRISE DE CONSTRUCTION

Maçonnerie - Béton armé - Travaux publics
Terrassements - Aménagements extérieurs
Carrelage - Forages

Rochettes 7a CH-2016 CORTAILLOD
Tél. 032 842 14 28 - Fax 032 842 30 64 - www.spinedi.ch

Depuis 1946 au service de la construction



swiss made

GINDRAUX
Fenêtres®

Tradition & Qualité

www.gindraux.ch

MTC Centre de Santé Neuchâtel

Médecine traditionnelle chinoise
Rue des Terreaux 5, 2000 Neuchâtel
Tél. 032 725 08 88
www.tcmgesundheitszentrum.ch

Journées portes ouvertes

27+ 28 avril 2018 et 04 + 05 + 08 mai 2018
09.00-12.00 et 14.00-17.00 (samedi 09.00 – 12.30)

Souffrez vous d'allergies saisonnières?
N'hésitez pas à nous contacter, nous vous conseillerons volontiers sur les méthodes de traitement pour renforcer votre métabolisme.

Offre spéciale acupuncture : FRS 90.--

Diagnostic du pouls, de la langue et conseils santé
spécialiste MTC Feng Yong RCC-No: W412060

Il est spécialiste pour le traitement de troubles généraux, les maladies neurologiques, migraines, acouphènes, maladies du système digestif, affections gynécologiques, ménopause, stérilité féminine et masculine, sinusites, allergies, rhume des foins, dépression, etc.

Nos prestations sont reconnues par les assurances complémentaires avec médecine alternative.



DANSE EQUILIBRE

Danse et travail corporel
Evole 31a
2000 Neuchâtel
076 358 14 21

www.danse-equilibre.ch

La Suisse bouge

Leçon de gym géante à la Riveraine

Dimanche 6 mai sur le gazon de la Riveraine aura lieu la plus grande leçon de gym de Suisse! C'est du moins le défi que propose de relever la Ville de Neuchâtel et ses partenaires, en invitant la population de 2 à 88 ans à suivre un entraînement physique dans le cadre de «La Suisse Bouge». On trouvera sur les lieux un mini-village avec restauration et garderie. Inscription nécessaire sur place ou sur www.lessports.ch.

Dimanche 6 mai de 10h à 14h, le terrain de football de la Riveraine accueillera toute personne intéressée à participer gratuitement à ce qui pourrait être la plus grande leçon de gym de Suisse. En effet, «La Suisse bouge» a lancé en 2017 un premier défi pour établir un nombre record de participants à un cours collectif dispensé le même jour dans toute la Suisse. L'an dernier, il avait été comptabilisé 5000 sportifs au niveau national. Il s'agit de battre ce record! Cette manifestation s'inscrit par ailleurs dans la volonté de la Ville de Neuchâtel de promouvoir le sport pour tous.

Par tranches d'âge

De 10 à 11 heures, les seniors ouvriront cette journée intergénérationnelle. Ils sont attendus pour un cours spécialement adapté aux contraintes de l'âge, donné par des professionnels de Pro Senectute. Parents et enfants seront attendus à l'heure suivante, pour un cours ludique donné par Gym Serrières. Entre 12h et 13h, la température va grimper avec le «Challenge Fitness» organisé par Let's Go Fitness. Code vestimentaire : rouge ou blanc!

Une garderie attendra aussi les petits entre 10 et 13 heures. En cas de mauvais temps, les activités seront maintenues dans la salle de gymnastique de la Riveraine.



Reflets de la séance du Conseil général qui s'est tenue lundi soir à l'Hôtel de Ville



Le Conseil général a cosigné une résolution invitant la Ville à soutenir la construction d'un nouveau campus au bord du lac. • Photo: Guillaume Perret

Pour que l'Université vive!

Le Conseil général a déposé lundi soir une résolution demandant au Conseil communal de s'engager résolument en faveur du développement indispensable de l'Université de Neuchâtel et d'intervenir auprès du Conseil d'Etat afin d'initier rapidement les démarches visant à la réalisation du projet UniHub. Elle est cosignée par les présidents des quatre groupes.

Dans son plan d'intention 2018-2021, l'Université de Neuchâtel a développé un ambitieux projet de développement visant à construire un nouveau bâtiment, UniHub, à côté de la Faculté des lettres, explique le Conseil général dans cette résolution. Estimé à 60 millions de francs, le projet a été retenu comme prioritaire par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) et bénéficierait à ce titre de subventions fédérales de 17 millions.

Subventions fédérales en jeu

«Les délais fixés imposent toutefois une action rapide et efficace», soulignent les présidents des groupes. Si rien n'est entrepris, «le subventionnement de la Confédération pourrait être perdu, ou du moins repoussé, avec le risque de bloquer tout développement de l'Université pendant de longues années». Ce qui serait «en contradiction totale avec la volonté affichée par les autorités can-

tonales de renforcer l'attractivité du canton».

Il est en effet «de l'intérêt de l'ensemble du canton de disposer d'une Université de qualité sur ses terres», relève le Conseil général, en soulignant les retombées positives générées par l'institution. Alors que la concurrence est vive entre les Hautes écoles, il est indispensable de donner les moyens à l'Université de Neuchâtel de se développer, sous peine de la voir perdre des étudiants.

La réalisation du projet UniHub (également appelé UniLac2) permettra non seulement de répondre «à des besoins impérieux en termes de locaux», mais aussi de rationaliser les coûts. «Au vu de sa petite taille, l'Uni-

versité de Neuchâtel ne peut en effet pas se permettre de s'éparpiller sur différents sites trop éloignés».

Profitable à tout l'Arc jurassien

Débordant le seul cadre universitaire, le projet aura par ailleurs «des effets bénéfiques pour les autres institutions de formation et pour le développement économique, social et culturel du canton», par la mise à disposition de locaux, de grands auditoriums et des salles de sport. Convaincu que ce projet «est propice au développement, au rayonnement et à l'attractivité de tout le canton et, au-delà, de l'Arc jurassien», le Conseil général invite le Conseil communal à rencontrer rapidement le Conseil d'Etat pour le soutenir.

Un nouveau toit pour le Cerf-volant

La Ville de Neuchâtel fera l'acquisition d'une maison à deux pas du collège de Serrières en vue de reloger la structure d'accueil parascolaire du Cerf-volant. Le Conseil général a accepté lundi, par 37 voix et une abstention, les 610'000 francs sollicités pour l'achat de la propriété Hermann Russ ainsi qu'un crédit d'étude de 70'000 francs pour chiffrer les rénovations et transformations nécessaires. Un doublement de la capacité d'accueil est prévu. «Nous discutons en bonne intelligence

avec le Conseil synodal pour que le Cerf-volant puisse rester d'ici-là dans ses locaux actuels», a expliqué la directrice de l'Urbanisme Christine Gailard, alors que l'EREN a résilié le bail de la structure d'accueil pour un projet immobilier d'appartements protégés. Et de rassurer également les élus quant aux travaux d'agrandissement prévus, qui feront l'objet d'un rapport détaillé début 2019. «Nous ne ferons pas dans le luxe. Ce sera un lieu de vie fonctionnel et accueillant à la fois.»



La danse se dévoile dans tous ses états du 3 au 6 mai prochain en ville de Neuchâtel

Le hip-hop s'invite à la Fête de la danse

La 13^e édition de la Fête de la danse met le hip-hop à l'honneur à Neuchâtel. En première suisse, la Case à chocs accueillera jeudi 3 mai le Swiss Battle Tour, compétition d'envergure nationale. Durant quatre jours, le public est invité à découvrir les multiples facettes de la danse à travers quarante cours, plusieurs performances dans l'espace public et une exposition photo en trois dimensions au centre-ville.

Motivées par l'envie de mettre en avant la danse urbaine locale, les associations Urban Elite pour la Suisse romande et Sosta pour la Suisse alémanique unissent leurs forces pour organiser un événement national inédit: le Swiss Battle Tour. Ouverte à toutes et tous, cette compétition associe huit villes suisses, dont celle de Neuchâtel. «Voilà quatre ans que je me bats pour avoir du hip-hop à Neuchâtel et finalement la ville figure parmi les sélectionnées pour accueillir l'un des tours de qualification du Swiss Battle Tour, avant la grande finale qui se déroulera dimanche 6 mai à Fribourg», indique Jennifer Wesse, coordinatrice de la Fête de la danse à Neuchâtel. Plusieurs cen-



À Neuchâtel, on fêtera la danse autour de la première édition du Swiss Battle Tour, compétition nationale de danse urbaine, qui se tiendra jeudi 3 mai dès 19 heures à la Case à chocs.

• Photo: sp

taines de danseuses et danseurs s'affronteront devant un jury d'experts dans quatre styles distincts: hip-hop, popping, b-boying et chorégraphie. À cela s'ajoute une catégorie exclusivement réservée aux enfants. Avec cette première édition organisée dans le cadre de la Fête de la danse, les organisateurs espèrent faire du Swiss Battle Tour un événement de référence. Un beau spectacle en perspective!

Une journée pour tout tester

Valse, jazz, salsa, bollywood-kathak, danse parents-enfants: les écoles de danse de Neuchâtel proposeront 40 cours gratuits ouverts à tout un chacun durant la journée du samedi 5 mai. «Notre but consiste à faire danser les gens tout en leur faisant découvrir différentes manières d'aborder la danse», précise Jennifer Wesse. Etroitement associées à l'événement, les

écoles de danse locales dévoileront aussi leurs récentes créations le dimanche 6 mai sur la scène ouverte de la place des Halles. Une manière de découvrir l'immense diversité de styles présents en ville de Neuchâtel.

Des performances dans la rue

Après l'effort, place à la création: le public aura l'opportunité d'assister à plusieurs spectacles. Le théâtre du Passage accueille les étudiants de bachelor en danse contemporaine de la Manufacture de Lausanne et de la ZHdK de Zurich pour leur spectacle de fin d'études. Ces jeunes talents, qui se lancent sur la scène professionnelle, danseront sur deux créations originales signées par des chorégraphes de renom, dont les Suisses Fabrice Mazliah et Jasmine Morand. Le danseur et chorégraphe Bastien Hyppocrate, lui, a reçu carte blanche pour animer l'espace public. Un brin de folie investira encore la place du Coq-d'Inde où une danseuse et un acrobate s'imposeront de manière énergique sur un cercle de gazon. Ils arrêteront les passants pour prendre un bon bol d'air frais. De quoi vibrer et danser, quatre jours durant! (ak)

• **Programme complet sur**
www.dastanzfest.ch/neuchatel



Agenda culturel

Galleries et musées

Musée d'art et d'histoire MAHN (espl. L.-Robert 1), ouverture ma à di, de 11h à 18h, www.mahn.ch. Exposition «Valérie Favre» jusqu'au 12.08.2018; Démonstration publique des trois automates Jaquet-Droz, di 06.05 à 14h, 15h et 16h.

Galleries de l'histoire, antenne du MAHN, (av. DuPeyrou 7), tél. 032/717.79.20, www.mahn.ch. Ouvert me et di, de 14h à 16h ou sur rdv (sauf les jours fériés).

Muséum d'histoire naturelle MHN (rue des Terreaux 14), ouverture ma à di, de 10h à 18h. www.museum-neuchatel.ch. «Bisous Baveux» me 02.05 et 09.05 à 15h15.

Musée d'ethnographie MEN (rue St-Nicolas 2-4), ouverture ma à di, de 10h à 17h, www.men.ch. Exposition «L'impermanence des choses».

Jardin botanique de Neuchâtel (Peruis-du-Sault 58), ouverture 7j/7,

de 10h à 18h. www.jbneuchatel.ch. Exposition «Objets de cultures. Ces plantes qui nous habitent» jusqu'au 2 décembre 2018.

Dans la villa, exposition «L'objet de l'exil» photographies de Vivian Olmi jusqu'au 16 juin 2018; Ouverture tous les jours, de 12h à 16h.

Dans le parc, exposition «Eclats de nature» jusqu'au 23.09.

Atelier des musées
Informations et inscriptions sur www.atelier-des-musees.ch ou 032 717 79 18.

Jardin botanique

• «D'où viennent les tomates?» atelier 4 à 6 ans, me 02.05 de 14h à 15h30.

MAHN

• «La peinture comme au théâtre» atelier 7 à 11 ans, me 02.05 de 14h30 à 16h30.

MEN

• «Des plumes et des hommes» atelier 4 à 6 ans, me 25.04 de 14h à 15h30.

• «La momie en bonne compagnie» atelier 7 à 10 ans, me 16.05, de 14h à 16h.

MHN

• «Comme par magie!» atelier 7 à 10 ans, me 09.05 de 15h30 à 17h.

Atelier 4 à 6 ans

• «Etonnantes petites bêtes» me 25.04, 16.05 de 15h30 à 17h

• «Lynx, où es-tu?» me 02.05 de 15h30 à 17h.

Divers

Concerts de la Collégiale (Collégiale), l'œuvre d'orgue de César Franck par Simon Peguiron, ve 27.04 à 18h30.

Danse Equilibre (Evoles 31a), spectacle «NAUTANKI», les jeunes danseuses du cours de Bollywood vous conteront une histoire céleste, sa 28.04 à 17h et di 29.04 à 14h, réservation 079 897 22 39, www.danse-equilibre.ch.

Lundi des mots, «Cycle sur la violence – Violences faites aux femmes?» labo philo, 30.04 à 18h30, Foyer du Théâtre de la Poudrière (Quai Philippe-Godet 22), www.leslundisdes-mots.ch.

Les Mercredis de l'Histoire, «1831: la Révolution ratée d'Alphonse Bourquin» me 25.04, à 18h30, conférence par Matthieu Lavoyer au Cercle national (Flandres 2).

Salon du Bleu Café (fbg Lac 27), Christian Mukuna: One Man Show! me 25.04 à 20h30; Soirée Flamenco avec Irene Cruz, Yolanda Almodovar et Miguel Calatayud, ve 27.04 à 21h; Culture Nomade avec Ab3Ad, je 03.05 à 20h; Ecole de chant TIFFEN, concert des élèves, ve 04.05 à 20h.

Théâtre des Lunes, Atelier de Chœur Parlé, «Khan dè bar!», je 03.05 à 19h30, Théâtre de la Promenade (générale publique) et sa 05.05 à 16h30 et 17h30, Galerie YD (rue Fleury 6).

L'actualité culturelle

Bach et Telemann

Pour clore sa saison musicale, le Moment baroque fera dialoguer deux maîtres de la musique allemande, Johann Sebastian Bach et Georg Philipp Telemann, dans un programme qui verra se succéder trois cantates sacrées pour voix d'alto. Pour l'occasion, l'orchestre neuchâtelois a fait appel à un jeune contre-ténor mondialement connu, Leandro Marziotte, vainqueur en 2014 du concours international Händel de

Göttingen. Les musiciens, qui jouent sur instruments d'époque, interpréteront également la *Suite pour orchestre n°1* de Bach.

Samedi 28 avril à 20h à la Collégiale.
Infos: www.momentbaroque.ch

Une conteuse québécoise

Une langue savoureuse et un accent indéfinissable: invitée par l'association Paroles, la conteuse québécoise Stéphanie Bénéteau proposera une relecture toute personnelle d'une célèbre légende moyenâgeuse: celle du roi Arthur, qui n'avait pas une, mais deux épées... Le public retrouvera l'enchantement Merlin et surtout Morgane, demi-sœur d'Arthur, qui détient la clé du mystère.

Judi 26 avril à 20h
au Salon du Bleu Café.

Infos: www.associationparoles.ch

Goose



Nouvelle compagnie résidente du Théâtre du Concert de Neuchâtel, La Cavalcade en scène présente «Goose ou le Syndrome du jeu de l'oie», une création sans parole qui met en scène une ribambelle de personnages, pris au piège dans la spirale vertigineuse de l'existence et vaguement convaincus de tourner dans le bon sens. Un spectacle poétique proposé par Elise Perrin, Ladislava Pietrangeli et Marialice Tagliavini.

Du 4 au 6 mai au Théâtre du Concert, vendredi et samedi à 20h, dimanche

à 17h. Réservations: www.theatreduconcert.ch ou 032 724 21 22.

Le songe du luthier

Un jeune quatuor à cordes valaisan, qui joue sur les instruments fabriqués dans le tronc d'un seul et même arbre par Pierre Louis, luthier à La Neuveville: c'est le rendez-vous original proposé par la Société de musique de Neuchâtel. Le concert sera précédé par la projection du «Songe du luthier», un documentaire de Christophe Ferrux retraçant ce projet exceptionnel, de la naissance des instruments à leurs premières notes. Au programme figurent des œuvres de Mozart, Mendelssohn et de Fazil Say, un compositeur turc né en 1970.

Dimanche 29 avril à 17h au Temple du Bas. Concert gratuit pour les enfants à 15h. Infos et réservations: www.socmus.ch



Le temple du Bas accueille un concert de l'Ensemble instrumental neuchâtelois avec la pianiste HJ Lim

Amateurs et virtuose en concert

Etablie à Neuchâtel, la pianiste virtuose HJ Lim se produira dimanche 6 mai au temple du Bas, à l'occasion du concert annuel de l'Ensemble instrumental neuchâtelois. Sous la direction de leur nouveau chef d'orchestre, Sylvain Jaccard, les 50 musiciens amateurs interpréteront le concerto pour piano n° 2 de Camille Saint-Saëns ainsi que la 2^e Symphonie de Tchaïkovsky, avec le concours du Chœur Yaroslavl. La première partie de la soirée sera assurée par l'Orchestre des jeunes du Conservatoire neuchâtelois.

Le public est convié à une jolie rencontre entre la jeune pianiste internationale HJ Lim et les 50 musiciens amateurs de l'Ensemble instrumental neuchâtelois. «HJ Lim est une grande musicienne et une personnalité d'une grande profondeur. Elle fait preuve d'une fougue et d'un enthousiasme phénoménaux. C'est la première fois qu'elle interprétera ce concerto de Saint-Saëns», indique Sylvain Jaccard, chef d'orchestre par ailleurs directeur du Conservatoire neuchâtelois.

Chants ukrainiens a capella

L'Ensemble instrumental neuchâtelois interprétera également la 2^e Symphonie de Tchaïkovsky. «Il s'agit d'une œuvre peu connue qui



La jeune pianiste internationale HJ Lim se produira au temple du Bas à l'occasion du concert de l'Ensemble instrumental neuchâtelois. • **Photo: sp**

s'inspire d'airs folkloriques ukrainiens. La musique se fait porte-parole de l'attachement du compositeur à la culture ukrainienne», détaille Sylvain Jaccard. Le chef d'orchestre a retrouvé les airs qui ont inspiré Tchaïkovsky à l'époque. Spécialistes du chant orthodoxe, les chanteurs du Chœur Yaroslavl ont accepté de changer quelque

peu de registre pour chanter des pièces ukrainiennes a capella en guise d'introduction à chaque mouvement de la symphonie.

Partager la musique avec le sourire

«L'objectif de cet orchestre est de créer des ponts entre les générations. Lors des répétitions, j'ai vu une jeune musicienne de 18 ans discuter avec un violoniste de 75 ans. C'est un bel exemple qui illustre à quel point la musique favorise les liens intergénérationnels», explique Sylvain Jaccard, qui a repris la direction de l'orchestre voilà un an. Le nouveau chef souhaite avant tout transmettre le bonheur du jeu musical tout en promouvant la pratique de la musique pour tous, et avec le sourire. (ak)

Concerts de l'Ensemble instrumental neuchâtelois: samedi 5 mai à 19h à la Grange aux concerts à Cernier et dimanche 6 mai à 16h au temple du Bas. Réservations auprès de la billetterie Le Strapontin au 032 717 79 07. Infos sur www.ein-ne.ch



Chronique culturelle

Jouer à faire semblant

A la tête depuis plus de 10 ans de la compagnie de théâtre «L'outil de la ressemblance», Robert Sandoz a présenté la semaine passée au TPR sa dernière création, une pièce de Jean-Luc Lagarce (mort à 38 ans du sida) intitulée «Nous, les héros». Une réussite et un bon moment de théâtre! Avec la fidèle complicité de la scénographe Nicole Grédy – qui remodèle sans cesse l'espace grâce à des armoires-cachettes à roulettes –, le metteur en scène neuchâtelois nous emmène dans un monde de bateleurs amers et désorientés qui s'accrochent à leurs valeurs alors que la guerre menace. Inspirée du «Journal» de Franz Kafka, cette histoire d'un temps où tout se délite a ceci de particulier qu'elle flirte constamment avec les limites de l'absurde. L'outil de la ressemblance bénéficie d'un contrat de confiance passé conjointement avec l'Etat et les deux villes. Ce début de sécurité financière associé à une longue résidence offerte par le TPR a permis à cette compagnie de chez nous de créer à nouveau un excellent spectacle appelé à une belle tournée. Bravo! A revoir cet été durant la Plage ou à Yverdon en novembre.

Patrice Neuenschwander

Publicité

**QUINZAINE DU PATRIMOINE
SCIENTIFIQUE ET INDUSTRIEL
NEUCHÂTELOIS**

28 AVRIL — 6 MAI 2018

25 SITES OUVERTS

INFORMATIONS DISPONIBLES SUR:
WWW.FPSI.CH

FPSI

LOTERRIE ROMANDE

Chambre neuchâteloise de commerce et de tourisme

La Chaux-de-Fonds
MÉTROPOLIS NEUCHÂTELOISE

BCN

ROLLOMATIC

groupe e

commune de
Val-de-travers

LEOMEUBLE SOLDES LEOMEUBLE SOLDES LEOMEUBLE SOLDES LEOMEUBLE SOLDES

Salon cuir Walter, canapé 3 places (2 places relax électriques) + canapé 2 places fixe



Fr. 5'995.- au lieu de Fr. 13'969.-

**Grand vente
de canapés
d'exposition
OFFRES
UNIQUES
À SAISIR**

Salon cuir Buffalo, canapé 3 places (2 places relax électriques) + canapé 2 places fixe



Fr. 5'698.- au lieu de Fr. 11'390.-

Rte de Boudry - 2016 Cortaillod - 032 842 10 21 - www.leomeuble.ch

GRAND CHŒUR DE LA HEM

SAMEDI 28 AVRIL 2018 À 20H00
TEMPLE DU BAS - NEUCHÂTEL

DIMANCHE 29 AVRIL 2018 À 17H00
TEMPLE DE LA MADELAINE - GENÈVE

Michael Haydn, Requiem MH 155
Jan Dismas Zelenka, Miserere ZWV 57

Inès Flores Brasil Gomes Borges, soprano
Judith Ankoué, alto
Pierre Arpin, ténor
Philippe Gregori, basse

NICOLAS FARINE, DIRECTION
GRAND CHŒUR ET ENSEMBLE INSTRUMENTAL
DE LA HEM

ENTRÉE LIBRE

Hes·SO GENÈVE
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

WWW.HEMGE.CH

hem
Haute école de musique
Genève - Neuchâtel



La chronique du délégué communal à l'énergie

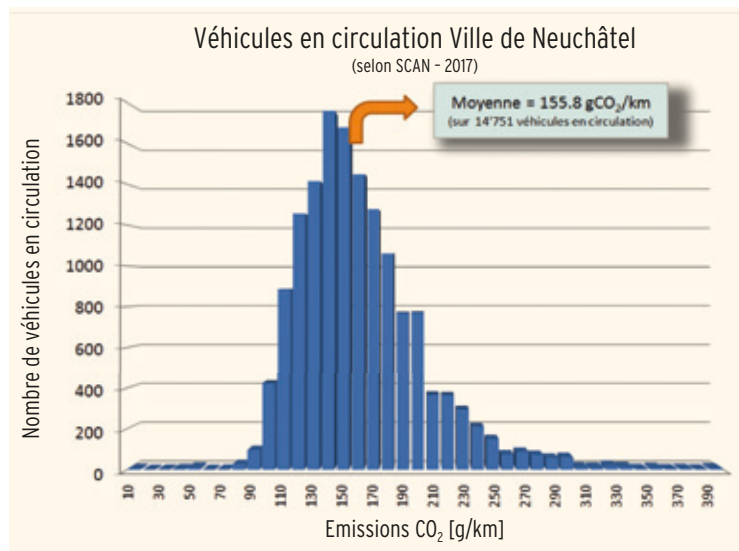
C'est fou ce que l'on bouge!



Christian Trchsel

Le taux de motorisation, qui s'exprime en nombre de voitures de tourisme immatriculées pour mille habitants, est très variable d'une région à l'autre. Il semble en effet logique qu'une région rurale comme le canton du Valais présente un taux de motorisation plus élevé qu'un canton-ville à l'image de Bâle. En comparaison nationale, ces deux cantons représentent effectivement les valeurs extrêmes avec 630 voitures pour mille habitants en Valais contre 360 dans la cité rhénane.

Et qu'en est-il à Neuchâtel? Pour le canton, l'indicateur de motorisation se monte à 550 alors qu'il s'établit à 440 pour la seule ville de Neuchâtel. Rien de surprenant dans ces chiffres, mais relevons tout de même que cela représente beaucoup de véhicules. Au niveau cantonal, ce ne sont pas moins de 96'000 voitures de tourisme qui sont immatriculées, alors que l'on en compte 14'800 pour la ville de Neuchâtel.



La statistique détaillée des 14'800 voitures de tourisme immatriculées en ville de Neuchâtel montre une efficacité moyenne de 156g CO₂/km, ce qui correspond à une consommation spécifique de 6.7 litres/100 km.

Sur la base d'hypothèses simples et réalistes, on peut se lancer dans une évaluation de la consommation annuelle de carburant de cet impressionnant parc de véhicules. En supposant une consommation spécifique moyenne de 7 litres aux 100 et avec une distance parcourue annuellement de plus de 10'000 kilomètres, on trouve une consommation cantonale de plus de 60 millions de litres d'essence ou de diesel par année. Sauf que

les statistiques publiées chaque année par le Service cantonal de l'énergie et de l'environnement (SENE) donnent un chiffre de 140 millions de litres de carburant par année!

8000 bus et camions

La différence est à chercher dans le parc de véhicules lourds. Les bus et les camions neuchâtelois, au nombre de 8'000 environ, consomment plus de carburant que les 96'000 véhicules

individuels. Et le compte est bon lorsque l'on y ajoute encore la part de plus de 10'000 motos et de quelques milliers de tracteurs ou d'engins divers.

Revenons maintenant plus particulièrement aux voitures de tourisme. Et profitons de données existantes auprès du Service cantonal des automobiles et de la navigation (SCAN), qui rappelle la taxe annuelle des voitures de tourisme sur la base de leurs émissions de CO₂ par kilomètre. Le graphique ci-contre montre les performances des 14'800 voitures immatriculées en ville de Neuchâtel au début de l'année 2018. Si vous avez envie de voir où se situe votre propre véhicule dans cette statistique, rien de plus simple: en consultant la facture que le SCAN vous a adressée en janvier dernier, vous y trouverez l'indication du type «127g CO₂». Cette valeur du constructeur caractérise votre véhicule et vous pouvez la comparer aux statistiques présentées ici.

C.T.



Une semaine, un sport



Avec des figures réalisées en duo ou en trio, la gymnastique acrobatique est un sport très spectaculaire. • Photo : Stefano Iori

Toutes accro à l'acro gym!

Notre chronique «Une semaine, un sport» vous présente Acro Gym Neuchâtel, fondé en 2015 et qui accueille une vingtaine de petites gymnastes. Sport d'élite (le club a ramené plusieurs médailles des derniers championnats suisses), la gymnastique acrobatique est un mélange de danse, d'acrobaties, d'harmonie du corps, de coordination et de rythme. Trois groupes - 4 à 6 ans, débutantes et avancées - s'entraînent au collège de Serrières avec Filka Stoykova Pennisi, ancienne championne du monde d'origine bulgare. Pour découvrir ce sport spectaculaire, des portes ouvertes sont organisées le samedi 16 juin de 9h à 17h. Venez voir!

Vous souhaitez que votre club sportif soit présenté dans cette chronique? Facile: un courriel à communication.ville@ne.ch



Durant toute une semaine, une série d'événements festifs et culturels aborderont les relations de Neuchâtel avec l'Europe

Une semaine d'échanges placée sous le s

Du 3 au 10 mai prochain, la ville de Neuchâtel sera au cœur d'une série d'événements marqués par les échanges, l'interculturalité et l'ouverture d'esprit. Ancrée sur les dates anniversaires de la construction européenne, la Semaine de l'Europe vise à mettre en lumière les liens historiques et actuels de notre région avec le continent, en insistant davantage sur la culture et les idées que sur les aspects politiques et institutionnels. Au programme: soirées en compagnie d'invités de marque, concerts et expositions.

«Ici sur l'espace de l'Europe, nous aimerions inviter la population, de tous âges et de tous horizons à prendre de la hauteur, à reconsidérer notre rapport à l'Europe, au monde, à l'autre en général, à travers une semaine de fête, de musique et d'échanges d'idées»: c'est ainsi que Thomas Facchinetti, conseiller communal en charge de la culture et de l'intégration a résumé l'esprit de la Semaine de l'Europe, qui aura lieu pour la première fois à Neuchâtel.

Qu'est-ce qu'on fête?

Le 5 mai, les bâtiments officiels de la Ville de Neuchâtel se parent du drapeau européen à l'occasion de l'an-

niversaire de la fondation du Conseil de l'Europe (5 mai 1949), dont la Suisse est membre depuis le 6 mai

« L'objectif est de donner, ou redonner le goût de l'Europe, en particulier aux jeunes générations. »

1963. Même s'il n'en fait pas partie, notre pays a tissé des liens étroits dans les domaines politiques, économiques et scientifiques avec l'Union européenne. La date du 9 mai commémore la construction européenne en lien avec la déclaration de Schuman (9 mai 1950). La première édition de la Semaine de l'Europe se tiendra du 3 au 10 mai, couvrant ainsi ces deux dates anniversaires.

«Cette Semaine de l'Europe ne sera guère axée sur les débats politiques et institutionnels en cours entre la Suisse et l'Union européenne», précise Jacques-André Tschoumy, représentant de la Maison de l'Europe transjurassienne, partenaire principal du projet aux côtés de la Ville. Il est plutôt question de souligner ces liens indispensables et nourriciers qui nous

attachent à l'Europe.» Et Thomas Facchinetti d'ajouter: «L'objectif est là: donner, ou redonner le goût de l'Europe, en particulier aux jeunes générations.»

Des jumelages pour nouer des liens

Neuchâtel a toujours fait preuve d'un esprit d'ouverture et de dialogue. Les autorités communales mènent une politique active de jumelage au niveau européen. Une action distinguée à plusieurs reprises par le Conseil de l'Europe. En 2013, la Ville de Neu-

châtel s'est notamment vu décerner le Prix de l'Europe pour récompenser ses actions en faveur de meilleures relations entre citoyens d'Europe. A noter que Neuchâtel accueillera, du 4 au 6 mai, la rencontre annuelle du Parlement européen des jeunes (voir ci-contre). Plusieurs délégations participeront à des débats et ateliers sur le thème de la participation citoyenne des jeunes.

- **Programme complet sur www.neuchateville.ch/europe**



Concerts, conférences et croisière sur le lac

Pour sa première édition, la Semaine de l'Europe accueillera des invités de marque, notamment lors de la soirée d'ouverture du 3 mai: l'astrophysicien Claude Nicollier, l'éditorialiste Gigi Riva, l'ancien conseiller d'Etat Jean Studer et d'autres intervenants évoqueront des sujets qui leur sont chers, avec pour résultat d'abolir les frontières, de marquer les liens culturels, artistiques et affectifs, souvent méconnus entre notre région et le vaste continent. Loin d'un événement élitaire, la Semaine de l'Europe se veut au contraire populaire et accessible à tous, avec nombre

d'événements gratuits ou à petit prix. Parmi les manifestations à retenir, une croisière sur le lac puis un repas à quai en compagnie de la chanteuse neuchâteloise Angie Ott, finaliste de l'Eurovision, un concert de la pianiste coréenne virtuose HJ Lim, qui interprétera «l'Ode à la joie», devenue l'hymne européen, sans oublier la soirée de clôture en compagnie du philosophe italien Nuccio Ordine, de l'historien Olivier Christin ou du politologue François Saint-Ouen, disciple de Denis de Rougemont, figure neuchâteloise incontournable de l'histoire de la construction européenne.



La Ville de Neuchâtel et la Maison de l'Europe transjurassienne, en collaboration étroite avec de nombreux partenaires, proposent d'explorer les relations entre Neuchâtel et l'Europe à travers un riche programme d'événements.



Le Parlement européen des Jeunes tien

Des jeunes q

En marge de la Semaine de l'Europe, le Parlement des Jeunes de la Ville de Neuchâtel organise la rencontre annuelle du Parlement européen des Jeunes sur le thème de la participation par l'action. Des jeunes de 16 à 18 ans des villes de Guimarães (Portugal), Igualada (Espagne), Besançon (France) et de Neuchâtel échangeront leurs idées pour s'engager pour leur cité.

Composée de quatre jeunes et deux accompagnants, les quatre délégations présenteront des projets participatifs et citoyens, menés pour et par des jeunes. «Cette rencontre nous permettra d'échanger nos idées sur le thème de la participation citoyenne et de présenter les différents modèles existants»,

signe de l'ouverture et du dialogue



Jacques-André Tschoumy pour la Maison de l'Europe transjurassienne, Elyes Hammami, président du Parlement des jeunes, HJ Lim, pianiste virtuose sud-coréenne et le conseiller communal Thomas Facchinetti, lors de la conférence de presse de la toute première édition de la Semaine de l'Europe. • Photo: Stefano Iori

son rendez-vous annuel à Neuchâtel du 4 au 6 mai prochain

qui s'engagent pour la vie locale

indique Elyes Hammami, président du Parlement des jeunes de la Ville de Neuchâtel.

du Muséum d'histoire naturelle. Ouvert au public, il donnera un aperçu de différentes formes de par-

d'imaginer des projets communs», précise Caroline Meyer, responsable des actions jeunesse à la Ville de

Neuchâtel. Une expérience qui s'annonce enrichissante pour tous ces jeunes d'horizons divers.

Imaginer des projets communs

Le Parlement des Jeunes de la Ville de Neuchâtel est à la fois organisateur de l'événement, mais aussi participant. Certains membres se sont investis dans l'organisation, alors que d'autres représenteront la ville lors des différents débats. «Les villes invitées seront représentées par des lycéens, car elles ne possèdent ni Parlement, ni Conseil des jeunes. C'est précisément ce projet que nous souhaitons mettre en avant», expose Elyes Hammami. Les quatre délégations présenteront leurs projets lors d'un workshop qui aura lieu samedi 5 mai à l'auditoire

« Les villes invitées seront représentées par des lycéens, car elles ne possèdent ni Parlement, ni Conseil des jeunes. C'est précisément ce projet que nous souhaitons mettre en avant. »

participation citoyenne. «A l'issue de la présentation, les délégations seront invitées à se mélanger dans le but

Place aux jeunes

La Semaine de l'Europe donne une place importante à la jeunesse. Dans le cadre du programme Erasmus, le lycée Denis-de-Rougemont accueillera des lycéens européens pour une journée de rencontre. Les élèves auront l'opportunité d'assister à une conférence du politologue François Saint-Ouen à propos de Denis de Rougemont. L'association Graine de génie et graine de citoyen proposera aux élèves neuchâtelois une rencontre avec Nuc-

cio Ordine. Auteur de «L'utilité de l'inutile», le philosophe italien s'attachera à montrer comment l'obsession de posséder et le culte de l'utilité finissent par dessécher l'esprit. Et finalement, la Lanterne magique a concocté un programme de courts-métrages pour petits et grands, afin de découvrir toute la diversité du cinéma d'animation européen. La projection aura lieu dimanche 6 mai à 10h30 à l'Apollo 1. Entrée libre.



Dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les quatre groupes politiques au Conseil

Groupe Vert'libéraux-PDC
Mauro Moruzzi

« Jumelage » ne rimera plus avec « bricolage »

Besançon, Aarau, San Sepolcro, les Neuchâtel du monde... Une liste à la Prévert, sympathique certes, mais dépourvue de toute cohérence, succession de décisions ponctuelles, sans ligne directrice ni objectifs clairs.

« L'attractivité de la ville y gagnerait en matière de développement touristique, d'échanges commerciaux ou de partenariats institutionnels. »

Ça devra changer. Le Conseil général a adopté un postulat vert'libéral/PDC demandant de « définir une stratégie plus précise, ambitieuse et cohérente en matière de jumelages ou de partenariats internationaux ».

La Ville pourrait travailler avec la promotion économique cantonale : l'attractivité de la ville y gagnerait en matière de développement touristique, d'échanges commerciaux ou de partenariats institutionnels. En ciblant les régions dynamiques, à fort potentiel de développement : Chine, Japon, Corée ; Russie ; Côte ouest des Etats-Unis... Plusieurs missions



Pour le groupe PLR, une prise de conscience doit se faire dans le domaine des déchets sauvages. • Photos : Stefano Iori

cantonales ont visité ces pays, et les relations économiques, scientifiques ou dans le domaine de la formation sont appelées à se développer.

Notre ville, certes « ouverte sur le monde », pourrait ainsi le connaître un peu mieux et, pourquoi pas, s'inspirer de ce qui se fait ailleurs, pour son propre développement social, environnemental, économique et culturel.

Groupe PLR
Jean-Charles Authier

Voir moins de déchets traîner

L'étude demandée par cette motion n'a probablement pas de réponse simple. Une raison pour cette complexité tient dans ce que les acteurs de ce problème sont multiples, et que les services de la voirie – un de ces acteurs – ne peuvent intervenir que bien en aval du processus, une fois que l'acte de littering s'est produit.

Si l'on remonte le processus, on trouve un autre groupe d'acteurs, les auteurs de littering, laissant traîner leurs déchets au sol, ou dans l'eau.

Comprendre, puis influencer sur leur comportement relève d'un mécanisme plus complexe que de lancer une équipe de nettoyage en zone piétonne les samedis et dimanches matin. Néanmoins, nous n'avons pas le droit d'accepter avec fatalité ce manque, ou cette perte, de considération pour le bien public.

Nous trouvons encore un troisième groupe d'acteurs dans cette constellation, ce sont les producteurs de déchets. Evidemment, la meilleure façon de voir moins de déchets traîner, serait de ne pas en créer, ou d'en

créer moins. Et c'est vrai que si une prise de conscience se fait dans ce domaine, j'ose espérer que d'autres mesures que de facturer les sacs plastiques à 5 ct sont envisageables.

En ce qui concerne le principe de la consigne, il mérite toute notre attention, car on voit qu'il met en jeu deux intervenants susmentionnés,

« Nous n'avons pas le droit d'accepter avec fatalité ce manque, ou cette perte, de considération pour le bien public. »

plus un troisième : les producteurs, ou du moins les commerçants, qui doivent mettre en place un système de consigne sur les emballages ; les consommateurs, potentiels pollueurs, qui sont pécuniairement encouragés à ramener leurs emballages plutôt que de les jeter, ou pire de les laisser joncher l'espace public ; et enfin nous tous, peu enclins à accomplir l'acte citoyen consistant à mettre dans une poubelle les déchets sauvages, qui trouveraient une autre motivation à



Les membres du Conseil général présents

Présidence de M. Antoine de Montmollin (Soc), président.

Y compris le président, 39 membres sont présents : M^{mes} et MM. Jules Aubert (PLR), Jean-Charles Authier (PLR), Isabelle Bellaton (PLR), Amélie Blohm Gueissaz (PLR), Nadia Boss (PLR), Milena Boulianne (Soc), Alexandre Brodard (PLR), Jérôme Bueche (PLR), François Chédel (PopVertSol), Julie Courcier Delafontaine (Soc), Hélène Dederix Silberstein (PopVertSol), Patrice de Montmollin (Soc), Nicolas de Pury (PopVertSol), Michel Favez (PopVertSol), Cornelia Froidevaux-Wettstein (VL/PDC), Jonathan Gretilat (Soc), Sylvie Hofer-Carbonnier (VL/PDC), Timothée Hunkeler (Soc), Baptiste Hurni (Soc), Edouard Jeanloz (PopVertSol), Gabriele Jeanneret (Soc), Mirko Kipfer (PLR), Johanna Lott Fischer (PopVertSol), Isabelle Mellana Tschoumy (Soc), Mauro Moruzzi (VL/PDC), Jacqueline Oggier Dudan (PopVertSol), Charlotte Opal (PopVertSol), Vincent Pahud (VL/PDC), Dimitri Paratte (PopVertSol), Morgan Paratte (Soc), Anne Dominique Reinhard (Soc), Raymonde Richter (PLR), Catherine Schwab (Soc), Christophe Schwarb (PLR), Mariachiara Vannetti (Soc), Joël Zimmerli (PLR), Benoît Zumsteg (PLR), Martha Zurita (PopVertSol).

Excusés : MM. Philippe Etienne (PLR) et Stéphane Studer (PopVertSol).

Le Conseil communal était représenté par M. Fabio Bongiovanni (PLR), président, M^{me} Christine Gaillard (PopVertSol), vice-présidente, M. Thomas Facchinetti (Soc), M^{me} Violaine Blétry-de Montmollin (PLR) et M^{me} Anne-Françoise Loup (Soc), membres.

général ont la parole

voir récompensé l'acte de ramener des emballages aux commerçants.

C'est un moyen astucieux, du fait du nombre de mécanismes auto-régulateurs qu'il met en action, et en plus qui a fait ses preuves. Je pourrais presque le qualifier de libéral, il ne manquerait pour ça que de verser un intérêt sur les dépôts.

Cette motion, simple, voire austère dans sa formulation, est assurément complexe par le sujet qu'elle aborde. Elle doit permettre à notre ville de rayonner – certains mots ne viennent pas par hasard – en exposant dans tout leur attrait les atouts dont elle regorge déjà aujourd'hui.

Groupe socialiste
Morgan Paratte

On sème toujours

Deux ans après le dépôt de notre motion intitulée «A Neuchâtel, on sème» avec le groupe PopVertSol, le rapport d'information qui nous est soumis présente le fruit d'un projet enthousiasmant.

Si les potagers partagés ont pour vocation la culture de fruits et de légumes, ils permettent aussi de cultiver du lien social à travers la participation qui nous est chère.

Même si une majorité de personnes se reconnaît en effet dans l'adage de Churchill – «La démocratie est le pire des régimes à l'exception de tous les autres» –, notre système politique a créé son lot de déçus. Une partie de la population s'abstient d'aller voter ou est désillusionnée, car elle pense que son vote ne sert à rien. Nous sommes d'avis que la participation peut venir en complémentarité et en renforcement de notre démocratie pour in fine l'améliorer.

Or, les potagers partagés constituent un moyen, parmi d'autres, de répondre au besoin de liens sociaux des habitants, et à leurs aspirations à un contact plus proche avec la nature. C'est aussi l'occasion de montrer que des friches urbaines peuvent être (re)conquises par les habitants de quartiers afin d'y créer des espaces accueillants à la fois pour les personnes et pour la biodiversité.

Plus largement, ce que notre groupe soutient à travers ce projet, c'est l'aspect participatif de la démarche, composante incontournable du 21^{ème} siècle dans nos manières de concevoir la politique et le devenir de notre société.

Or, nous observons que le Conseil communal, malgré le succès du projet, ne propose pas véritablement de poursuivre activement son engagement en élaborant un cadre réglementaire par

« Des friches urbaines peuvent être (re)conquises par les habitants de quartiers afin d'y créer des espaces accueillants. »

exemple ou en poursuivant d'accompagner d'autres projets de jardins potagers. Car nous savons que pour bien semer, il ne suffit pas de semer soi-même pour atteindre les objectifs qui s'inscrivent dans une véritable démarche participative et rassembleuse de nos valeurs de partage et de solidarité.

Groupe PopVertSol
Jacqueline Oggier Dudan

Consigner les emballages, c'est possible !

L'augmentation du nombre de poubelles et de leur levée par la Voirie est

une des réponses au littering, qui est l'abandon volontaire des déchets sauvages sur la voie publique. Du moins à la belle saison, car c'est évidemment là que les capacités existantes ne suffisent plus et que les déchets des pique-niqueurs s'entassent autour de poubelles débordantes. Mais la quantité de nos déchets est telle qu'un tri s'impose afin de récupérer les matières qui sont recyclables et éviter que tout ce surplus de déchets finisse non trié à l'incinération. Nous souhaitons donc que l'on mette surtout bien davantage de poubelles à tri à disposition de la population, comme on en trouve sur les Jeunes-Rives ou comme proposé dans les gares.

Cependant, le meilleur déchet est celui que l'on ne crée pas ! Raison pour laquelle le groupe PopVertSol a proposé d'amender une motion du groupe PLR demandant d'étudier les moyens pour s'attaquer au fléau du littering. Grâce à la conviction exprimée par le Conseil communal, notre amendement l'invitant à étudier l'introduction d'une consigne sur les emballages de boissons et repas, y compris lors de manifestations, a passé la rampe ! Nous espérons ainsi éviter une marée de déchets lors des grandes manifestations.

A notre plus grande satisfaction, plusieurs manifestations montrent déjà l'exemple ! D'autres sont malheureusement à la traîne...

Que le système de consigne sur les emballages de boissons et de repas soit parfaitement applicable dans le quotidien est déjà prouvé par la Ville

« Les restaurateurs sont invités à proposer des contenants réutilisables, mais également à accepter de remplir les contenants réutilisables apportés par leurs clients et inciter ceux-ci à le faire. »

d'Yverdon, première ville romande à le faire. Elle encourage les restaurateurs et leurs clients à se tourner vers des emballages réutilisables. Les restaurateurs sont invités à proposer des contenants réutilisables, mais également à accepter de remplir les contenants réutilisables apportés par leurs clients et inciter ceux-ci à le faire.



Les potagers partagés constituent un moyen, parmi d'autres, de répondre au besoin de liens sociaux des habitants: le groupe socialiste en est persuadé.

Le printemps autour d'un café



Après une longue attente, le printemps est de retour! Succédant au couvert violet des forêts d'hépatiques (*Hepatica nobilis*), de petites pervenches (*Vinca minor*) et de violettes (*Viola odorata*, *V. reichenbachiana*), le narcisse jaune ou «jonquille» (*Narcissus pseudonarcissus*), la tulipe sauvage (*Tulipa sylvestris*) et les primevères (*Primula veris*, *P. vulgaris*) vont teindre de jaune le paysage du vallon de l'Ermitage. C'est dans cet esprit de renouveau que le public est convié à la traditionnelle fête de printemps du Jardin botanique le 6 mai, puis la semaine suivante, à la Nuit et à la Journée internationale des musées, week-end durant lequel l'Erythrée sera l'invitée d'honneur.

Le printemps au Vallon

Après le Nouvel An tibétain et le Nouvel An perse, voici que les premiers signes du printemps arrivent sous nos latitudes. Les oiseaux qui ressortent et chantent, une brise tiède qui nous surprend dans le froid; le «premier temps» annonce la nouvelle énergie à venir. Si les dates officielles situent la période de printemps entre le 19 et le 21 mars, la nature varie et s'adapte aux conditions climatiques.

Cette année, les amphibiens n'ont migré dans les étangs du jardin botanique que durant la première semaine d'avril, soit trois semaines plus tardivement que la moyenne de la dernière décennie. Les crapauds accoucheurs attendent les premiers jours chauds pour commencer à lancer leurs notes flûtées. Les belles fleurs jaunes du cornouiller mâle (*Cornus mas*) sont au rendez-vous depuis le 15 mars, suivies par celles des érables champêtres (*Acer campestre*), qui colorent habituellement les paysages du vallon de l'Ermitage à la fin du mois de mars. L'amandier (*Prunus dulcis*), en fleurs dès début avril, va être suivi des autres rosacées du verger (pommier et poirier).

Suivant le rythme des saisons, les horticulteurs du Jardin botanique ont ouvert le traditionnel marché aux plantes, suivant un calendrier des semis bien rodés. Le dimanche 6 mai, à la



Jonquilles en fleurs (*Narcissus pseudonarcissus*) dans le parc du Jardin botanique.

• Photos: Blaise Mulhauser

Fête de printemps, aubrietes, primevères et gypsophiles seront disponibles comme une trentaine d'autres espèces pour venir agrémenter les balcons et les jardins de vivaces décoratives.

La cérémonie du café en Erythrée

Le mois de mai sera complété par un autre grand événement qui est la Nuit et la Journée des musées, durant les 12 et 13 mai. Le dimanche 13 mai, vous pourrez venir déguster et assister à la cérémonie du café d'Erythrée. Le

café (*Coffea arabica*) nommé *Bunia* en tigrigna (langue d'Erythrée) provient pour la plupart des cultures situées en Ethiopie, dont il est d'ailleurs originaire. Selon les régions, il y a même des variétés connues pour être meilleures que d'autres, comme c'est le cas du café provenant de Kaffa. Selon les sources, le nom de cette région aurait une étymologie commune avec le café.

Cette cérémonie renvoie à la manière particulière de préparer le café qui consiste à le torréfier sur

place puis à le servir ainsi le plus frais possible. C'est une pratique qui a autant d'importance dans les campagnes que dans les villes et ceci depuis très longtemps, semble-t-il. Le café est préparé par les femmes et consommé quotidiennement, au sein des familles, dans les marchés ou pour accueillir le visiteur. D'ailleurs, il est courant de faire brûler des grains de café et de l'encens (*Boswellia* sp.) pour annoncer que l'on prépare du café, une sorte de publicité olfactive qui a fait ses preuves. Règle importante: la coutume veut que l'on boive trois tasses. La

première est la plus concentrée et ressemble à un expresso, alors que la seconde et la troisième sont beaucoup plus diluées. Une expression en tigrigna signifie même que «si tu ne bois pas tes trois tasses de cafés, tu dois quand même payer ton kilo» signifiant la nécessité d'aller jusqu'au bout d'une tâche commencée. Consommé sucré ou parfois salé selon les goûts et les régions, il est accompagné de cacahuètes, seigle, pois chiche grillés ou encore pop-corn nommés *fendisha*.



L'objet du mois: la cafetière

La cérémonie du café diffère peu de l'Ethiopie à l'Erythrée, à l'exception de la forme de la cafetière qui possède un bec verseur sur le côté sous sa forme éthiopienne. Nommés *jebena* en tigrigna, ces récipients sont modelés en terre par les femmes. Selon les régions, ils n'auront pas les mêmes couleurs. Les décorations varient également en fonction de l'envie et du goût des artisanes. Du crin de cheval permet de filtrer le marc de café lorsqu'il est servi. Vous pouvez du reste venir admirer et comparer les deux modèles de cafetières dans l'exposition citoyenne «Objets de cultures. Ces plantes qui nous habitent», au premier étage de la villa du Jardin botanique. Elles sont posées généralement sur un socle rond fait en raphia (*Raphia* sp.) et font parties d'un set, où se rangent les tasses, le charbon et l'encens.

Rendez-vous au Jardin

Le Jardin vous invite le 6 mai pour sa fête du printemps. Toute l'équipe s'active pour le rendre le plus accueillant possible. Cette fête mettra à l'honneur les activités de l'association Recif dont les participantes organiseront des démonstrations et de petites expositions dans la yourte. Le musicien Christophe Erard nous dévoilera, au son de ses instruments, son carnet de voyage. Un atelier de djembés sera également organisé pour apprendre à maîtriser l'art de ces instruments de percussion.



A gauche la cafetière d'Erythrée, à droite la cafetière d'Ethiopie.

En plus des nombreux stands de mets, des buffets de salades variées et des desserts aussi divers que délicieux vous attendent. Pour la Nuit internationale des musées du 12 mai, venez goûter les crêpes sucrées avant de vous installer dans l'herbe pour une projection de cinéma open air. Le 13 mai, venez-vous régaler avec les mets érythréens ainsi que déguster le café ou le fameux hydromel, appelé *mésse*. L'ensemble choral Chante Val vous ravira par un programme de chants *a cappella* sur le thème des fleurs et des jardins.

Elodie Gaille

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Michael Desaulles, architecte à Neuchâtel (bureau IPAS Architectes SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Extension de l'ECAP sur la toiture sud existante et changement d'affectation dans les étages +3 et +4 à la place de la Gare 4, article(s) 17184 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 104904 pour le compte de l'ECAP. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 22 mai 2018, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Pierre-Alain Boivin, architecte à Neuchâtel (bureau Art's Ligne Architecture sarl), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Construction d'une habitation familiale au chemin du Pré-Girard 57, article(s) 10690 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 104923, pour le compte de Madame et Monsieur Suzanne Gilliéron et Baptiste Wagner. Les plans peuvent être consultés du 27 avril au 28 mai 2018, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Ludovic Flaig (Bolliger-Immobilier SA) d'un permis de construire pour les travaux suivants: Création d'un accès extérieur et agrandissement d'une ouverture de façade à l'avenue du Premier-Mars 2a, article(s) 2205 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 105224. Les plans peuvent être consultés du 27 avril au 28 mai 2018, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Marché de printemps

Rendez-vous au Jardin anglais

Le prochain marché du Jardin anglais aura lieu samedi 28 avril de 10h à 19h et dimanche 29 de 10h à 18h. Quelque 70 marchands vous proposeront des articles d'artisanat, habits, bijouterie, produits de bouche, bimbeloterie etc. A 13h30 et à 16h, les deux jours, le Club des Fourches proposera une démonstration cynologique. C'est aussi l'occasion de se promener dans un Jardin anglais magnifiquement fleuri!

La Ville officielle

La Ville participe à une action du Rotary International

Des tulipes en fleur contre la polio



Une quinzaine de communes, dont la Ville de Neuchâtel, ont participé à cette action caritative.

Leurs belles corolles rouge et jaune viennent se sont ouvertes sur l'esplanade du Mont-Blanc: les 1250 tulipes plantées en octobre dernier par la Ville de Neuchâtel, en soutien à une action caritative en faveur de vaccins anti-polio, peuvent être admirées au milieu des autres massifs réalisés par le Service des parcs et promenades.

La Ville de Neuchâtel a été séduite par cette action conjointe du Rotary Suisse/Liechtenstein et de la Communauté suisse d'intérêts du syndrome post-polio (CISP), dont l'objectif est d'éradiquer le virus de la poliomyélite dans le monde. Elle a créé ainsi un magnifique massif aux couleurs changeantes: la particularité de cette tulipe spécialement développée pour l'occasion, appelée «End Polio Now», est d'être rouge et jaune à la floraison, puis rouge et blanche.

L'action du Rotary a rencontré un vif succès dans de nombreuses communes de Suisse: une quinzaine d'entre elles ont décidé d'acquérir ces bulbes. Ainsi, sur le plan national, plus de 26'000 tulipes ont été vendues, les bénéfices reversés permettant de vacciner près de 114'000 enfants contre la polio.

Offre d'emploi

La Direction des ressources humaines met au concours un poste d'**assistant-e ressources humaines à 60%, dont 20% sont limités dans le temps**

Mission: Placé-e sous la responsabilité du chef de Service, vous partagez le poste avec l'assistante RH en place (jobsharing). Vous gérez de manière autonome les activités administratives en matière de personnel: établissement des contrats de travail, suivi des nouveaux engagements, des départs, des certificats de travail, des demandes de formation, mise à jour de tableaux de bord, etc. Vous assurez le suivi administratif des projets RH ainsi que des recrutements. Vous gérez l'ensemble des activités de secrétariat du service: correspondance, accueil téléphonique, classement, etc. Vous rédigez les procès-verbaux des séances et participez à la rédaction de rapports. Vous organisez les réunions de travail et préparez les dossiers y relatifs. Dans cette fonction, vous êtes appelé-e à collaborer étroitement avec les services de l'Administration communale, ainsi qu'avec un large réseau de partenaires externes.

Délai de postulation: 6 mai 2018.

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet: www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines, Rue des Terreaux 1, 2000 Neuchâtel, 032 717 71 47.

Conseil général

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques, Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que l'arrêté:

- relatif à l'acquisition du bien-fonds 14'345 du cadastre de Neuchâtel, sis rue Guillaume-Farel 13 et à la demande du crédit d'étude pour le projet d'accueil parascolaire,

adopté par le Conseil général dans sa séance du 23 avril 2018, peut être consulté à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'au mercredi 6 juin 2018.

Neuchâtel, le 25 avril 2018.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président, Fabio Bongiovanni **Le chancelier, Rémy Voirol**

Miss Neuchâtel 2018

Premiers défilés pour les candidates



Qui succédera à Giulia Paone, miss Neuchâtel Fête des vendanges 2017, et à ses dauphines? Le 17 février dernier, le jury a rencontré les prétendantes à la couronne 2018. Dix jeunes filles ont été retenues, âgées de 17 à 23 ans.

En avant-première, dans le cadre du Spécial Mode proposé par la Maladière Centre, la commission Miss Neuchâtel – Fête des Vendanges invite le public ce samedi à venir découvrir les 10 candidates retenues pour la finale de l'élection, qui se tiendra le 1^{er} septembre 2018, au Théâtre du Passage.

Pour leur première apparition, ces 10 candidates fouleront les planches du podium à l'occasion de deux défilés, pour la présentation des collections printemps-été de nombreuses boutiques du centre. Ces défilés auront lieu le 28 avril à 14h30, puis à 16h00, à la Maladière Centre, annonce la commission dans un communiqué.

Ateliers Cyberthé

Comment surfer sur le site de la BPUN

Le prochain atelier thématique Cyberthé sera consacré, le 2 mai prochain, à la découverte des prestations offertes par le site internet de la Bibliothèque publique de Neuchâtel, telles que la recherche, la réservation et la prolongation d'ouvrages. L'atelier sera animé par deux bibliothécaires qui donneront également quelques informations sur les nouveaux services proposés par la BPUN: prêt de liseuse, consultation de magazines et de journaux en ligne, etc.

Destinés aux seniors qui souhaitent consolider leurs connaissances informatiques, les Ateliers Cyberthé se déclinent de manière hebdomadaire, accompagnés par un groupe de jeunes participants du Semestre de motivation, mais aussi, un mercredi par mois, sous forme d'atelier thématique. Lieu: Semo, Tivoli 28. Horaire: de 14h à 16h. Prix: 6 francs. Pré-requis: connaissances de base d'Internet. Contact et préinscription (souhaitée): Mélanie Stadelmann, Pro Senectute Arc jurassien, 032 886 83 20. Plus d'infos: www.arcjurassien.pro-senectute.ch.

NIFFF

David Cronenberg présidera le jury

Le Festival international du film fantastique de Neuchâtel (NIFFF) aura l'honneur d'accueillir une signature majeure du cinéma contemporain en la personne de David Cronenberg, a-t-il annoncé mercredi dernier dans un communiqué. Le cinéaste canadien remettra le prestigieux Narcisse H.R. Giger du meilleur film à l'un des 16 films en lice lors de la cérémonie de clôture du 14 juillet. En outre, il participera à New Worlds of Fantasy, le forum littéraire du NIFFF, lors d'une conférence à travers laquelle il reviendra sur son roman «Consumed» (2014) et sur son travail d'adaptation, essentiel à son cinéma. Les festivaliers auront également la possibilité d'explorer les références du cinéaste à travers sa carte blanche.

Et une grosse annonce n'allant jamais seule, la direction de la Mostra de Venise a annoncé la semaine dernière également qu'elle attribuait à David Cronenberg un Lion d'Or pour l'ensemble de sa carrière. Une distinction qui lui sera remise en août, un mois après sa venue à Neuchâtel.

La Ville officielle

Opération Caves ouvertes, les 4 et 5 mai

Les Caves de la Ville ouvrent leurs portes



Les vins de la Ville à déguster. • Photo: Quentin Bacchus

Les vendredi 4 et samedi 5 mai prochain, les Caves de la Ville vous ouvrent leurs portes. Venez découvrir les spécialités de la maison, comme le chardonnay barrique ou le pinot gris mi-doux, ou encore le gewürztraminer, dont le raisin vient de vignes d'Auvergnier. Les horaires? Vendredi de 17h à 21h et samedi de 10h à 18h.

Au total, les Caves de la Ville proposeront une quinzaine de vins différents, dont deux médaillés d'or au dernier Mondial du Pinot, l'œil de perdrix et le pinot noir 2016. Ces vins, et d'autres encore, seront accompagnés, sur place, d'un risotto milanais (le vendredi) ou de planchettes du terroir (les deux jours, proposées par les Amis des Caves). Un rabais de 5% est consenti durant ces deux jours.

Quelque 33 encavages neuchâtelois ouvrent leurs portes ces mêmes jours, avec service de bus organisé. Pensez donc à prendre les transports publics.

Portes ouvertes du Conservatoire le 28 avril à Neuchâtel

Vivez des émotions musicales!

Le Conservatoire de musique neuchâtelois (CMNE) ouvre ses portes à la population afin de présenter tant les instruments enseignés que ses diverses activités fort variées et toutes plus attractives les unes que les autres. Des prestations publiques des élèves, petits et grands, et des différents ensembles seront présentées lors de ces journées. A Neuchâtel, ces portes ouvertes auront lieu

samedi 28 avril de 10h à 13h, Espace de l'Europe 21

Le Conservatoire de musique s'adresse à quiconque souhaite musiquer, indépendamment de son âge (de 4 à 99 ans), de ses prédispositions ou de ses conditions socio-économiques. «Venir aux portes ouvertes, c'est donc ouvrir un peu sa porte à ce que la musique peut offrir, c'est vivre un petit aperçu de ce qu'une formation musicale peut faire vivre, c'est découvrir les possibles et répondre à une aspiration essentielle de l'existence: les émotions musicales», indique le Conservatoire dans un communiqué.

Echo

■ Vendredi 20 avril, M^{me} Christine Gaillard, vice-présidente de la Ville, a représenté les Autorités communales à l'Assemblée des délégués de la Fédération romande des consommateurs.

1^{er} Mai et Ascension

Quels marchés les jours fériés?



Il y aura bel et bien un marché le 1^{er} Mai prochain, de 7h à 13h, conformément à l'arrêté du Conseil général de la Ville de Neuchâtel, sanctionné par le Conseil d'Etat le 22 décembre 2009. Par contre, le jeudi 10 mai, le marché est supprimé en raison de la fête de l'Ascension.

Passeport Vacances

Des subventions à la hausse

La plupart des communes dont les enfants participeront en 2018 au Passeport Vacances de Neuchâtel et environs ont augmenté leur soutien pour cette année, et le comité s'en réjouit, contrairement à ce que nous avons écrit dans notre édition du 18 avril dernier. Par ailleurs, le prix du passeport oscille entre 60 et 90 francs, la différence s'expliquant par le montant différent des subventions versées par les communes. Il n'a donc pas augmenté. Pour les enfants domiciliés à Neuchâtel, le prix du passeport est ainsi de 60 francs, pour 6 à 8 activités réparties sur 2 semaines à choix et 18 bons divers. Toutes les informations sur www.passeportvacancesne.ch

En raison de la fête du 1^{er} Mai, le journal «Vivre la ville» ne paraîtra pas la semaine prochaine. La prochaine édition sera celle du mercredi 9 mai, avec, en particulier, le programme complet de la Nuit des Musées. Retrouvez les actualités de la Ville et les reflets des événements sur les réseaux sociaux (www.facebook.com/neuchatelville) et les communiqués sur notre site internet www.neuchatelville.ch



Semaine du 25 avril au 1^{er} mai 2018

Trois sorties cinéma



Avengers : la guerre de l'infini

Spider Man, Doctor Strange, Captain America, Thor, les Gardiens de la galaxie, Iron Man: trois ans après la sortie du dernier « Avengers », tous les super héros de l'univers Marvel sont réunis dans une nouvelle aventure qui les verra engagés dans une lutte sans merci contre l'infâme Thanos et ses alliés de l'Ordre noir. S'ils veulent sauver l'univers de la destruction, les Avengers devront être prêts à tout sacrifier... Un blockbuster à 500 millions de dollars produit par les studios Disney, avec notamment Scarlett Johansson, Robert Downey Jr, Josh Brolin, Chris Hemsworth et Zoe Saldana. | **Arcades**

Comme des garçons

Reims, 1969. Séducteur invétéré et journaliste sportif au quotidien « Le Champenois », Paul Coutard (Max Boublil) décide d'organiser un match de football féminin pour défier son directeur lors de la kermesse annuelle du journal. Sa meilleure ennemie, Emmanuelle Bruno (Vanessa Guide), secrétaire de direction, se retrouve obligée de l'assister. Sans le savoir, ils vont se lancer ensemble dans la création de la première équipe féminine de football de France. Une comédie populaire et féministe de Julien Hallard. | **Apollo 2**



The Rider

Après un tragique accident de cheval, Brady Blackburn, étoile montante du rodéo, voit sa vie basculer. Le jeune cow-boy apprend qu'il ne pourra plus jamais faire de compétitions, ni même monter à cheval. De retour chez lui, il doit trouver une nouvelle raison de vivre. Dans ses efforts pour reprendre

en main son destin, il se lance à la recherche d'une nouvelle identité et tente de définir ce qu'implique être un homme au cœur de l'Amérique. Un film de Chloé Zhao, auréolé du Grand Prix du Festival du film américain de Deauville. | **Cinéma Minimum**

Horaires et programmes détaillés de tous les films sur www.cinepel.ch et www.cineminimum.ch



Impresum

Editeur : Ville de Neuchâtel, Conseil communal
Responsable : Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication et de l'information
Rédaction : Aline Botteron, Anne Kybourg
Illustration : Stefano Iori, photographe
Secrétariat : Nathalie Ménétreay
Contact : Téléphone : 032 717 77 09 • E-mail : bulletinofficiel@ne.ch
Internet : www.neuchatelville.ch ou www.issuu.com/villedeneuchatel
Mise en page : Cathy Ecabert
Impression et publicité : Imprimerie Messeiller S.A., Neuchâtel
 Téléphone : 032 725 12 96, 079 383 74 15
Tirage : 23'500 exemplaires

Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville cette semaine ? Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 755 70 00. Vous pouvez aussi le consulter ou le télécharger sur www.neuchatelville.ch.

Merci de votre collaboration !



Agenda pratique



Services d'urgence

Police : 117.

Service du feu : 118.

Urgences santé et ambulance : 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité :

N° principal : tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes : tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques : hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence :

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques (CUP) – 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

Services publics

Bibliothèque publique et universitaire

(Collège latin), *Lecture publique*, lu, me et ve de 12h à 19h, ma et je de 10h à 19h, sa de 10h à 16h. Tél. 032 717 73 20; Tél. 032 717 73 02.

Bibliothèque-ludothèque Pestalozzi

(fbg du Lac 1) (jusqu'à 16 ans): *bibliothèque*, ma au ve de 10h à 12h et 14h à 18h, sa de 9h à 12h. *Ludothèque*, ma et je de 14h à 18h. Tél. 032 725 10 00.

Piscines du Nid-du-Crô : Ouverture au public: Piscines intérieures du lu au je de 8h à 22h, ve de 8h à 19h30, sa de 8h à 18h30, di de 9h à 19h. Tél. 032 717 85 00, www.lessports.ch.

Boutique d'information sociale (rue St-Maurice 4), pour toutes questions à caractère social. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tél. 032 717 74 10, e-mail: service.social@ne.ch.

Centre de santé sexuelle - planning familial (rue St-Maurice 4), pour toutes questions relatives aux domaines de la sexualité, de la vie affective et de la procréation. Permanence lu, ma, me de 13h à 18h, je de 17h à 19h et ve de 14h à 18h. Tél. 032 717 74 35, e-mail: sante.sexuelle@ne.ch.

Contrôle des habitants (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer vos arrivées, départ, déménagement, établir une pièce d'identité, un permis de séjour ou diverses attestations.

Ouverture: lu 8h30 à 12h – 13h30 à 17h, ma 7h30 à 12h – ap-midi fermé, me 8h30 à 12h – 13h30 à 17h, je 8h30 à 12h – 13h30 à 18h, ve 8h30 à 15h non stop. Tél. 032 717 72 20.

Etat civil (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer tout changement d'état civil, statut personnel et familial, noms, droits de cité cantonal et communal, ainsi que sa nationalité. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h, sauf ma dès 7h30, ou sur rendez-vous. Tél. 032 717 72 10.

Service communal de la sécurité (fbg de l'Hôpital 6), pour toutes questions relatives aux objets trouvés, parcage en ville, domaine public, propriétaire de chien, proximité et secteurs, places dans les ports, réception ouverte du lu au ve de 7h à 19h et sa de 7h à 15h. **Nouveau numéro de tél. : 032 717 70 70.** De nombreuses prestations sont disponibles en ligne: www.securite-urbaine.ch.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence N° 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, – jours ouvrables: 8h à 12h / 13h à 19h – samedi de 9h30 à 12h / 13h à 17h30. Informations complémentaires sur: www.nomad-ne.ch.

Permanence médicale

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° **0848 134 134**.

Les services religieux

Cultes des samedi 28 et dimanche 29 avril et samedi 5 et dimanche 6 mai

Collégiale, di 29.04, 10h, culte avec sainte cène; di 06.05, 10h, culte avec sainte cène.

Temple du Bas, je 26.04 et 03.05, 10h, méditation, salle de refuge; di 06.05, 10h, culte paroissial, école du dimanche et vente de fruits TerrEspoir.

Valangines, di 06.05, 11h45, culte avec Présence Afrique Chrétienne.

Ermitage, chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

Hôpital Pourtalès, 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanches du mois.

Eglise catholique romaine

Basilique Notre-Dame, sa 28.04 et 05.05, 11h, sacrement du pardon, 17h messe en portugais; di 29.04, 10h et 18h, messes; di 06.05, 10h et 11h45, messes première communion, 18h, messe.

Vauseyon, église Saint-Nicolas, pas de messe.

Serrières, église Saint-Marc, sa 28.04 et 05.05, 17h, messe; di 29.04 et 06.05, 10h15, messe en italien.

La Coudre, église Saint-Norbert, sa 28.04 et 05.05, 18h30, messe; di 29.04 et 06.05, 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence, les 2^e, 3^e, 4^e dimanches du mois à 11h30, messe en polonais; les 1^{er} et 3^e samedis du mois à 16h30, messe en croate.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds, di 29.04, 10h, célébration; di 06.05, 10h, messe.

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel) à Neuchâtel, di 29.04, célébration à La Chaux-de-Fonds; di 06.05, célébration à La Chaux-de-Fonds.



La Ville boucle son exercice 2017 sur un excédent de recettes de 119'500 francs

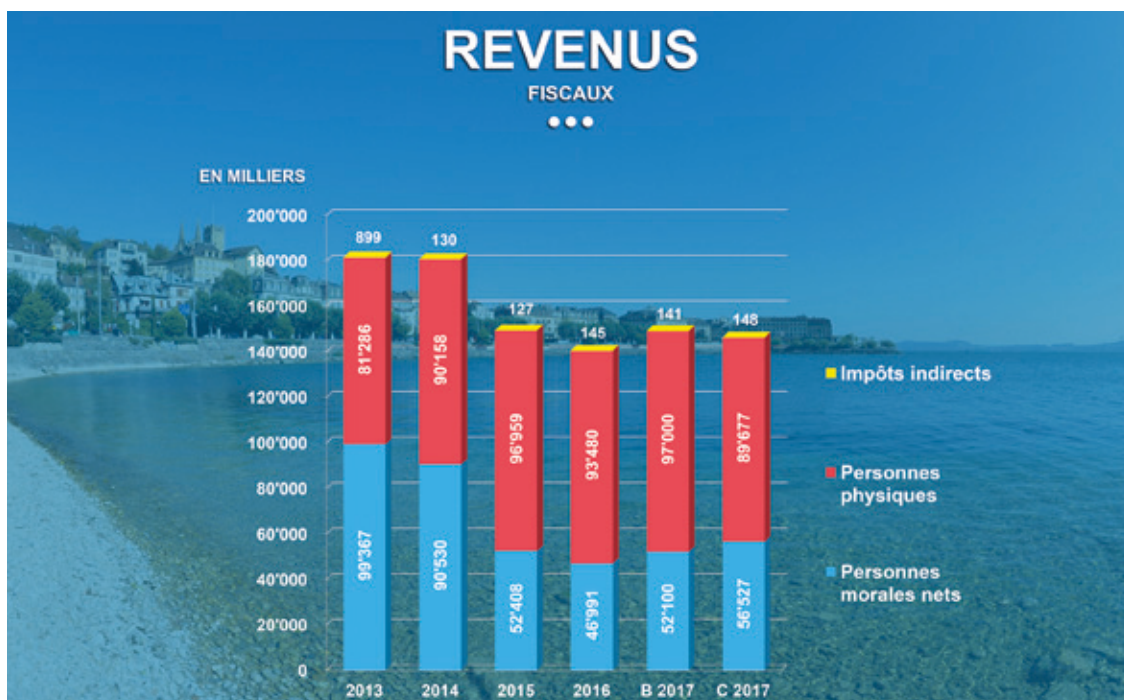
Des charges bien maîtrisées

Dévoilés la semaine dernière par le Conseil communal in corpore, les comptes 2017 de la Ville de Neuchâtel bouclent avec un excédent de recettes de près de 120'000 francs. Un résultat à l'équilibre, comme le prévoyait le budget, mais en réalité impacté par les décisions cantonales et plus particulièrement la modification de la répartition de l'impôt entre le canton et les communes. Pour compenser ce manque de recettes, d'importants efforts d'économie ont été réalisés.

«A l'équilibre malgré les décisions cantonales, l'exercice financier 2017 démontre d'une bonne maîtrise des charges par le Conseil communal», a relevé devant la presse le président de la Ville et directeur des Finances, Fabio Bongiovanni. Avec un excédent de recettes de 119'500 francs pour des charges d'exploitation totales de 277 millions, le résultat s'avère ainsi conforme au budget, établi pourtant avant le report de l'harmonisation fiscale qui prévoyait l'octroi de trois points d'impôts supplémentaires aux communes dès 2017. «Ce report a eu un impact de l'ordre de -3,5 millions de francs pour la Ville», chiffre Fabio Bongiovanni.

Rentrés fiscaux en baisse

Pour compenser ce manque de recettes, d'importants efforts ont été entrepris pour optimiser les charges. «Les dépenses de biens, services et marchandises sont en recul 3,9 millions de francs par rapport au budget. C'est le résultat direct de l'action du Conseil communal», relève Fabio Bongiovanni. Les charges de personnel sont maîtrisées, avec un nombre d'équivalent plein temps identique à 2016 et inférieur aux prévisions.



Les recettes fiscales s'inscrivent en baisse de 7,3 millions pour les personnes physiques, mais en hausse de 4,4 millions pour les personnes morales.

Du côté des revenus, les recettes fiscales s'inscrivent en baisse de 2,9 millions (-1,9%) et même de 7,3 millions pour les personnes physiques. Outre les trois points d'impôts que la Ville n'a pas touchés, cette diminution est due à la poursuite de la réforme fiscale cantonale et à la légère baisse de la population. L'impôt des entreprises a en revanche rapporté 4,4 millions de plus que prévu. La hausse est imputable pour l'essentiel à des taxations rectificatives mais aussi à une augmentation du nombre de personnes morales contributrices (+116 entre 2016 et 2017). «C'est un signe réjouissant de l'attractivité de la Ville pour les entreprises», se félicite Fabio Bongiovanni.

Dette stabilisée

Les investissements bruts se sont élevés à 16,2 millions, soit la moitié seulement des dépenses prévues. Plusieurs projets ont pris du retard, en raison notamment d'oppositions, explique le directeur des Finances. L'introduction d'une planification roulante devrait permettre à l'avenir de réduire l'écart entre les montants budgétisés et effectivement dépensés, en remettant à jour les investissements chaque année.

Il n'a ainsi pas été nécessaire d'emprunter pour financer les investissements. En baisse de 28% par rapport à 2010, la dette de la Ville est ainsi restée stable pour la troisième année consécutive à 300 millions, alors que sa fortune nette s'établissait à 53,2 millions. Les prélèvements prévus au fonds de politique conjoncturelle (8,5 millions) et au fonds d'agglomération et de valorisation urbaine (2,4) n'ont pas non été effectués. «Lors de l'établissement du budget, on était en période de récession. Mais au final, la conjoncture s'est améliorée», a relevé Fabio Bongiovanni. Après réévaluation, les réserves se montent à 374,4 millions de francs, confirmant la solide assise financière de la Ville.

Prudence et vigilance

Les risques extérieurs liés aux diverses réformes incitent cependant toujours à la prudence pour les années à venir: «Il est important de veiller au

maintien d'un niveau de dépenses en adéquation avec les ressources qui seront à disposition», précise Fabio Bongiovanni. «Notre Conseil devra poursuivre son programme d'optimisation des finances afin de laisser aux nouvelles générations une situation saine permettant d'investir dans le futur de notre ville».



Une correction technique

Il est à relever que le résultat du compte de fonctionnement a, au final, aussi été amélioré en raison d'une correction technique recommandée par l'organe de révision. Alors que le nouveau modèle comptable harmonisé MCH2 impose désormais aux communes de réévaluer chaque année les actions de leur patrimoine financier, la Ville avait en effet créé une réserve de fluctuation des valeurs pour y affecter la plus-value de près de 4,3 millions enregistrée en 2017, l'objectif étant de lisser les différences de performance des marchés financiers d'une année à l'autre dans les comptes. «Nous avons anticipé une possibilité en discussion, mais qui n'existe pas encore», explique Fabio Bongiovanni. La correction a fait passer les comptes d'un déficit de 4,28 millions à un bénéfice de 119'500 francs.



La présentation des comptes était également l'occasion de tirer le bilan de la législature écoulée.